Dépistage du cancer du col de l’utérus

En 2012, 679 nouveaux cas de cancers du col de l’utérus ont été diagnostiqués en Belgique. L’Europe contre le cancer recommande un dépistage par frottis tous les 3 ans chez les femmes âgées de 25 à 64 ans.

L’Agence InterMutualiste publie en collaboration avec l’Institut Scientifique de Santé Publique et la Fondation Registre du Cancer, le troisième rapport sur la participation au dépistage opportuniste en Belgique.

Ce rapport fait également l’objet d’un fichier Excel qui reprend les nombres de prestations, les couvertures annuelles et sur trois ans, les sur-utilisations de frottis de 2006 à 2012. Déclinés par tranche d’âge, statut social et région. Le fichier Excel est accessible sur demande à valerie.fabri@solidaris.be et à aaron.vandenheede@socmut.be.

Il est complété par l’ATLAS AIM qui évalue les couvertures par âge et par statut social jusqu’à la précision géographique de la commune et permet de suivre l’évolution de la couverture de dépistage de 2002 à 2012.

En Belgique, en 2010-2012, 57% des femmes âgées de 25 à 64 ans ont participé au dépistage opportuniste pour le cancer du col de l’utérus. La couverture est comparable dans les trois régions. Les modifications de nomenclature en 2009 ont permis une diminution de la surconsommation mais pas d’amélioration de la couverture.

Comme observé dans les rapports précédents, et pour le dépistage du cancer du sein, les femmes de milieu socio-économique faible (BIM) et les femmes plus âgées participent moins au dépistage opportuniste.

Contact Agence InterMutualiste (AIM) :
Valérie Fabri - valerie.fabri@solidaris.be

P.-S.

- Dépistage du cancer du col de l’utérus 2006-2012